

Les intérêts pour la société

I- L'intérêt pour la société de mettre en œuvre un active directory

- Gain de temps
- Gestion centralisée des ressources et de la sécurité
- automatisation des processus informatiques
- outils d'administration et de sécurisation du réseau informatique de la société
- optimisation des coûts liés à son exploitation et sa maintenance
- centralise toutes les informations et la gestion du réseau
- permet à un utilisateur de trouver et d'accéder à n'importe quelle ressource qui doit être mise à sa disposition

II- L'intérêt pour la société de mettre en œuvre un serveur de fichiers avec des droits NTFS

- permet de donner des droits d'accès aux utilisateurs en local ou à distance
- le droit de partage accorde que le droit « lecture » donc il pourra rien faire de plus que lire le fichier.

III- L'intérêt pour la société de mettre en œuvre une stratégie de groupe (GPO)

La GPO répond à des besoins tels-que :

- Le verrouillage d'un ordinateur
- La distribution d'applications
- L'exécution de script pour réplique de fichiers/dossier

IV- L'intérêt pour la société de mettre en œuvre des profils itinérants

Le fait d'avoir un profil itinérant permet à n'importe quel utilisateur de pouvoir utiliser un autre ordinateur de l'entreprise tout en reprenant sa disposition personnelle.

Le contenu de son travail (ses fichiers, ses dossiers...), étant stocké dans le serveur, il peut travailler de la même manière que ce soit sur son ordinateur ou sur celui de son collègue. Il n'aura qu'à s'identifier sur son profil de travail.